



Commune des
Ponts-de-Martel

Travaux routiers en cours

Informations du Conseil communal

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année, le Conseil communal souhaite vous dresser un point de situation sur les travaux routiers en cours aux Ponts-de-Martel.

Au niveau de la Grande rue, sa réfection touche à sa fin. La dernière couche d'enrobé sera posée l'été prochain, ce qui nécessitera des travaux préparatoires et quelques jours de fermeture complète de la chaussée. Cela clôturera plusieurs années de chantier pour lesquels vous avez fait preuve de patience, ce dont nous vous sommes reconnaissants. Notre commune disposera désormais d'infrastructures routières et de réseaux souterrains modernes et adaptés, sur ce tronçon.

La réfection de la route entre Les Ponts-de-Martel et La Sagne progresse également, étape par étape, pour parvenir, dans quelques années, à des voies de communication agréables pour toutes les catégories d'usagers.

Au niveau de la Place du Village, le Conseil communal avait prévu le remplacement de son enrobé dans le cadre des travaux routiers susmentionnés, en raison de sa vétusté; état aggravé par le transit de tous les véhicules par cette place durant plusieurs mois cette année.

Dans le but de rendre cet endroit convivial et attractif, le Conseil communal a opté pour la mise en place de pavés, plutôt qu'un nouvel enrobé. Bien que plus onéreuse lors de la pose, cette solution présente l'avantage de réduire les frais en cas de fouilles éventuelles. De plus, l'infiltration de l'eau de pluie est possible, la durée de vie desdits pavés est sans égale et l'esthétique est nettement plus agréable.

Le Conseil communal a ainsi coordonné le retrait de l'enrobé de la Place du Village et la mise en place des pavés avec les différents intervenants concernés. Malheureusement, la société spécialisée dans le pavage n'a annoncé que très récemment, une fois l'enrobé retiré, être dans l'impossibilité de remplir ses engagements cette année, par manque de personnel.

Devant cette situation très désagréable, le Conseil communal a recherché une autre entreprise pour remplir ce mandat, mais en vain. En effet, en cette fin d'année et dans un délai si court, aucune société contactée n'est disponible pour relever ce défi qui nécessite un mois de travail.

L'hiver approchant, le Conseil communal a alors dû se résoudre à laisser la Place du Village dans son état actuel, tout en améliorant les accès afin que la circulation et le parage soient à nouveau possibles, tout comme son déneigement. Par contre, cette place n'est désormais autorisée qu'aux véhicules de moins de 3.5 tonnes, afin de la préserver un maximum.

En outre, le Conseil communal souhaite privilégier le transit des véhicules lourds par la Grande rue et la rue de la Prairie plutôt que par les rues de l'Industrie et de la Promenade. En effet, ces dernières ne sont pas adaptées à un trafic lourd en raison de leur largeur réduite et de la présence d'écoliers sur ces axes. De plus, les infrastructures souterraines sont très anciennes, alors qu'elles ont été rénovées sous la Grande rue et la rue de la Prairie. L'entier du village restera cependant bien entendu accessible pour les livraisons effectuées à l'aide de n'importe quel type de véhicules.

Le Conseil commune est navré de cette situation indépendante de sa volonté et dont il se serait bien passé, mais se réjouit de découvrir, dès le printemps prochain, une nouvelle Place du Village chaleureuse, comprenant toujours des possibilités de stationner, mais aussi de recharger les véhicules électriques.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une belle fin d'année.

Le Conseil communal